



Finances du diocèse : Rebondir après le choc

Avec les deux confinements du printemps et de l'automne, et en conséquence l'impossibilité pour les catholiques de se rendre à la messe, ce sont près de 90 millions d'euros qui n'ont pu être collectés localement dans les diocèses. L'Église de Charente enregistre une perte de 30% de ses revenus.

La crise sanitaire que traverse le monde depuis plusieurs mois a eu des répercussions directes sur les finances de l'Église catholique en France. Avec les deux confinements du printemps et de l'automne, et en conséquence l'impossibilité pour les catholiques de se rendre à la messe, ce sont près de 90 millions d'euros qui n'ont pu être collectés localement dans les diocèses sur l'ensemble du territoire.

Trois ressources sont essentielles au fonctionnement de l'Église, des ressources associées à des célébrations liturgiques : la quête, le casuel pour les cérémonies de baptême, mariage, funérailles, et les offrandes de messe. Des dons « liturgiques » qui représentent à eux trois 53% des ressources courantes de l'Église (hors legs). Ce manque de ressources a conduit à une baisse des ressources des paroisses de l'ordre de -30 à -40%.

A l'échelle du diocèse d'Angoulême, le denier progresse de 151 000€ (+15,5%) par rapport à 2019 grâce au soutien de nos 5 600 donateurs mais il ne suffit pas à couvrir l'ensemble des charges auxquelles il est affecté, soit 1 515 000€ de traitement de nos prêtres et religieux, de formation pour nos 2 séminaristes, de maisons de retraite pour nos prêtres aînés, de salaires des laïcs et de charges sociales et des formations de l'ensemble des personnes en mission.

Il manque donc 315 000€ au montant du Denier (1 200 000€ en 2019) pour couvrir l'ensemble des charges (1 515 000€) qu'il est censé couvrir. Avant la crise sanitaire actuelle, nos autres ressources (Casuels, Troncs & Quêtes) nous permettaient de les couvrir, mais, aujourd'hui, celles-ci s'effondrent de 30% au 1^{er} semestre 2020, soit un manque à gagner de 500 000€ !

L'Église, qui ne vit que de dons, dit Merci à tous ceux qui se mobilisent pour lui permettre de rebondir après le choc du confinement.

Du 15 au 31 décembre, le diocèse d'Angoulême s'associe donc à la collecte nationale du Denier portée par le Conférence des évêques de France. Chaque don est reversé au diocèse et sert directement la mission de l'Église. Chaque don compte.

Rendez-vous sur denier.catholique.fr

Charente Libre – L'APPEL AUX DONNS : L'ÉGLISE SOUFFRE DE LA CRISE ET FAIT LA QUÊTE